Droits et informations du patient

Durée
1 jour

Tarif
Tarif de groupe : nous consulter

Pour qui ?
Tout professionnel

PRÉSENTATION

La question des droits et informations des usagers, telle qu'elle est stipulée dans la Loi du 4 mars 2002, rejoint aujourd'hui la préoccupation de nombreux professionnels de santé confrontés aux attentes des usagers (patients/ résidents) et leur famille, mais aussi à leur questionnement : comment faire vivre ces droits dans des contextes contraints, au regard du bien-être de la personne soignée ? Comment garantir au quotidien, une prise en soin, un accompagnement de qualité de la personne, qui permettent à chacun de conserver au maximum son autonomie dans le respect de ses droits, de ses choix, de ses besoins et de ses attentes ? Quelles informations transmettre ? Quelles sont les obligations et la responsabilité en tant que professionnel face aux droits des usagers ? Comprendre les enjeux de la loi et les faire vivre dans une pratique quotidienne est un gage d'amélioration pour un accompagnement et des soins de qualité, et une nécessité pour la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Considérer la personne accompagnée comme « sujet » par une connaissance exacte de ses droits.
- Respecter les droits et libertés des personnes et notamment le droit à l'information, dans le contexte de la qualité des soins et de la démarche éthique.

PROGRAMME

- Les droits fondamentaux des patients et/ou résidents.
- La Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- Les droits spécifiques du malade hospitalisé.
- La place de la famille : accès aux informations, participation aux soins.
- La communication avec le patient sur ses droits Respect de la volonté de la personne et de sa vie privée.
- Le consentement du malade.
- Le secret professionnel. Obligation de réserve et discrétion professionnelle.
- Le respect de l'intimité, droit à la vie privée et à la confidentialité.
- Le droit de mourir dans la dignité .
- Les directives anticipées, la personne de confiance.
- La protection de la liberté individuelle.

PRÉREQUIS

- Exercer en structure de santé

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

L'IFSO demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Notre démarche met l'accent sur une pédagogie active et réflexive qui place le participant au cœur de la formation. Des méthodes variées sont proposées en privilégiant la dynamique de groupe. L'expérience professionnelle de chacun est mobilisée afin de faciliter la mise en œuvre des connaissances dans les situations de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

En fin de formation les acquis des participants sont évalués à l'aide de divers outils tels que : quiz, études de cas, mise en situation, réalisation d'une production.

Contact

fc@ifso-asso.org - 02 41 72 17 43

Mise à jour : 27 mai 2023 - Téléchargement : 27 avril 2024

https://www.ifso-asso.org/formations-continues/droit-et-information-du-patient/